

Actions de protection, de restauration et de développement de la biodiversité dans les espaces privés

Fiche n° 3.21
Priorité : lot 3

1. Description du projet

Chacun peut rendre son jardin plus accueillant pour la biodiversité - plantes, insectes, oiseaux ou petits mammifères - grâce à quelques gestes simples ou quelques petits aménagements. Outre l'importance pour l'environnement, cette nouvelle manière de penser son jardin permet de le rendre plus vivant et de développer des pratiques écologiques en abandonnant pesticides et herbicides.

Dans un premier temps, un recensement de la faune et de la flore dans les jardins des particuliers sera réalisé, en collaboration avec Natagora, pour accroître l'intérêt et la sensibilisation de la population et faire comprendre que les jardins de particuliers recèlent également de zones favorables à la biodiversité.

De manière générale, ce sont des informations, formations, visites de terrain et ateliers sur « Comment accueillir la Nature au jardin ? » qui sont envisagés en collaboration avec Natagora.

Trois axes de travail plus spécifiques sont donc envisagés :

1. **Bannir les produits chimiques du jardin**

L'utilisation de produits chimiques (pesticides, insecticides) est néfaste pour l'ensemble de la faune et de la flore du jardin et contribue à polluer l'environnement. Différentes actions sont donc envisagées :

- La création d'un centre de stockage BRF (Bois raméal fragmenté) pour favoriser le paillage, lutter contre l'arrosage et éviter l'usage d'herbicides dans les jardins et potagers.
- La réduction de l'utilisation de produits azotés dans les prés pour développer des prairies fleuries.
- La sensibilisation et la formation des jardiniers à l'utilisation des engrais naturels comme le compost et le fumier, les engrais verts (phacélie, lupin, luzerne...), le purin d'orties ou encore les engrais bio à base de poudres d'algues, de corne broyée, de sang séché...
- La sensibilisation et la formation des habitants à la lutte naturelle contre les mauvaises herbes en paillant les cultures et plantations, en plantant des couvre-sols, en utilisant le désherbage manuel ou thermique.
- La sensibilisation et la formation des habitants à la lutte biologique contre les parasites et maladies en associant judicieusement les végétaux et en ayant recours à des produits naturels : décoctions et purins végétaux, chaux naturelle...

- La création de liens entre les éleveurs de moutons et les particuliers pour l'entretien des jardins.

2. Favoriser les plantations de végétaux variés

Des végétaux aussi variés que possible vont à la fois abriter et nourrir la faune auxiliaire et éviter la propagation des parasites et des maladies, tout en augmentant la qualité paysagère du jardin. Sont notamment envisagées comme actions :

- La préservation ou la plantation de haies champêtres : plus la haie est variée, moins elle est sensible aux attaques de maladies et plus elle est bénéfique à la faune auxiliaire. Privilégier le noisetier, le charme, et surtout les arbustes fournissant des baies ou des petits fruits aux oiseaux : sureau, aubépine, prunellier, sorbier, houx, groseillier... Il est donc intéressant d'informer les habitants et les candidats bâtisseurs sur les types de haies à planter. Des achats groupés et des formations à la taille sont également envisagés.
- La création de bourses d'échanges et d'achats groupés de plants, de semences et d'arbres fruitiers...
- Des actions de mutualisation du matériel et des ressources entre particuliers.
- La création d'un guichet communal pour les demandes de subsides à la plantation d'arbres et de haies.
- La mise à disposition du broyeur communal pour les particuliers pour éviter les feux et pour favoriser la taille à la bonne saison.

3. Attirer et protéger la faune auxiliaire

Certains insectes, loin d'être nuisibles, sont des auxiliaires précieux au jardin : les coccinelles et surtout leurs larves dévorent les pucerons, le carabe doré mange les limaces, les insectes pollinisateurs (abeilles, guêpes, bourdons, papillons, syrphes...) favorisent la pollinisation et la fécondation des fleurs.

Certains petits mammifères (hérissons, musaraignes...), certains batraciens, les oiseaux, les chauves-souris sont des prédateurs actifs d'insectes nuisibles au jardin.

Sont ainsi prévus :

- La création d'un atelier local de bricolage pour réaliser des nichoirs, notamment pour les rapaces nocturnes (avec appui de Natagora et du DNF).
- L'incitation à créer au jardin des tas de bois, des fagots de tiges creuses, des zones de hautes herbes, de tuiles, de tas de pierres, de murets de pierres sèches... qui constituent des habitats de premier choix.
- L'accueil de ruches chez les particuliers.
- Les conseils pour la plantation de plantes mellifères chez les particuliers.

Il s'agira enfin d'utiliser les exemples positifs pour montrer que chaque citoyen peut contribuer au maillage vert par des gestes concrets qui constituent autant de petites actions pouvant contribuer à établir des « relais » pour la biodiversité.

2. Justification du projet

De nombreux Cinaciens possèdent un jardin. Ces espaces cumulés représentent une surface bien plus étendue que celle des réserves naturelles. Or, même si cela reste trop souvent méconnu, les jardins constituent de véritables refuges de biodiversité, notamment dans les régions où l'environnement a été transformé par l'urbanisation et la standardisation des pratiques agricoles.

Il existe plusieurs bonnes raisons de favoriser la biodiversité au jardin :

- La biodiversité est l'une des conditions permettant de pratiquer un éco-jardinage, visant par exemple à produire des fruits et des légumes bio. C'est donc ici la réduction des pesticides et des herbicides qui est visée.
- En favorisant la biodiversité, chacun peut contribuer à recréer un équilibre naturel et participer au maillage écologique du territoire.
- Enfin, attirer au jardin une faune riche est une source de plaisir infinie : observation, charme du jardin, ...

3. Lien à la stratégie du PCDR

	I. Le renforcement de l'identité agricole et paysagère de Ciney par la valorisation des spécificités du territoire et le développement de la nature.
1.2	Mettre en place les conditions favorables pour la diversification des pratiques agricoles dans un contexte de transition environnementale, de résilience alimentaire et de préservation des paysages (openfield mixte)
1.3	Préserver les zones de qualité environnementale et développer le maillage écologique en faveur de la biodiversité et d'activités humaines respectueuses de l'environnement (tourisme, loisirs, etc.)
	III. Agir localement face aux enjeux globaux : changements climatiques et dépendance énergétique
3.3	Optimiser la gestion de l'eau pour s'adapter aux risques naturels (pluies orageuses, sécheresses...)